

GUIDE PERSONNE RELAIS



Mon entreprise s'engage
pour la **biodiversité**

J'y participe !



Mon entreprise s'engage pour la **biodiversité**

J'y participe !

OBJECTIFS

Depuis 5 ans, Idée Alsace propose chaque année aux membres de son réseau de participer à la Semaine Nationale du Développement Durable.

L'idée directrice est l'organisation dans chaque entreprise d'un moment convivial d'échange et de partage avec l'ensemble des salariés autour d'un thème précis.

Après l'Année International de la Biodiversité en 2010, 2011 a été déclarée Année Internationale des Forêts par l'ONU.

Les entreprises alsaciennes peuvent jouer un rôle dans la préservation de la biodiversité et ainsi améliorer la qualité de vie sur notre territoire et les conditions de travail en leur sein.

Thème 2011 : mon entreprise s'engage pour la biodiversité, j'y participe.

C'est pour cela qu'Idée Alsace vous propose de prendre un engagement en concertation avec vos salariés en faveur de la biodiversité, à l'occasion de la semaine du développement durable 2011.

Une animation conviviale sera mise en place pour sensibiliser vos salariés. Elle portera sur la biodiversité et la forêt, autour des enjeux du territoire alsacien et les rôles possibles d'une entreprise et de ses salariés dans cette thématique.

Suite à cette sensibilisation, les salariés seront amenés à choisir l'engagement de leur entreprise parmi les propositions retenues.



Mon entreprise s'engage pour la **biodiversité**

J'y participe !

UN ENGAGEMENT CONCRET ET CONCERTÉ

La participation de votre entreprise suppose la prise d'un engagement en concertation avec les salariés durant la Semaine du Développement Durable.

L'engagement sera choisi parmi les propositions suivantes :

1. **Protection d'un espace naturel alsacien** par la participation à l'acquisition ou à la gestion d'une parcelle de terrain géré par le Conservatoire des Sites Alsaciens. Cet espace préservé pourra être visité par les salariés des entreprises participantes.
2. **Partenariat** avec une association locale sous différentes formes : soutien financier, prêt de compétences, parrainage de ruches, etc.
3. Travail sur **l'aménagement du site de l'entreprise** : plantation d'arbres fruitiers, mare, prairie fleurie, ruches, nichoirs, etc.
4. Participation de l'entreprise et des salariés à un **chantier nature** à proximité de son site.
5. **Promotion des circuits courts et locaux** : livraison de paniers de légumes bio ou locaux, introduction des produits bio ou locaux au sein du restaurant de l'entreprise, etc.
6. Autre engagement librement choisi par l'entreprise en concertation avec ses salariés et en lien avec le thème 2011.

Chacun de ces engagements vous est détaillé dans les fiches jointes.

Idée Alsace est à la disposition des entreprises pour vous accompagner et vous aider à la mise en œuvre de cet engagement.

L'engagement choisi s'inscrira dans la durée. Il pourra ainsi s'insérer au sein de votre contrat de progrès existant ou à initier. Idée Alsace vous accompagnera dans cette démarche.



Mon entreprise s'engage
pour la **biodiversité**

J'y participe !

DÉROULEMENT DU RDV DE LA BIODIVERSITÉ

23-29 mars	Affichage en entreprise/ distribution de flyers
	Définition de la méthode utilisée pour faire choisir l'engagement de l'entreprise par les salariés
28 mars au 8 avril	RDV de la biodiversité Sensibilisation des salariés (20' à 30') → Animation réalisée par Idée Alsace
	Choix des engagements par les salariés (10' à 15') → Animation par la personne relais et/ou le dirigeant de l'entreprise
	Plantation d'arbustes symbolisant l'engagement (20' à 30') → Réalisation par les salariés
	Moment convivial → Organisé par l'entreprise
Après le 11 avril	Accompagnement par Idée Alsace dans la mise en œuvre de l'engagement.



Mon entreprise s'engage pour la **biodiversité**

J'y participe !

INFORMATIONS PRATIQUES :

1. Ce que vous devez faire **avant** le rendez-vous de la biodiversité

- Inscrire la date fixée pour le RDV de la Biodiversité sur la ou les affiche(s)
- Affichage et distribution des tracts aux salariés
- Prévoir la méthode à mettre en œuvre pour que les salariés sélectionnent, parmi les 2 ou 3 retenus, l'engagement de l'entreprise (panneau avec gommettes, main levée...)
- Trouver des salariés intéressés pour réaliser la plantation des arbustes
- Préparer la zone de plantation et les outils nécessaires (cf. guide de plantation)
- Prévoir l'équipement informatique nécessaire pour le RDV de la Biodiversité, tel que défini par téléphone préalablement
- Prévoir boisson et nourriture pour le moment convivial
- Rappeler aux salariés, par voie de communication interne, la date et l'heure du RDV de la Biodiversité
- Réceptionner les arbustes, livrés par la SAVA, 2 à 3 jours avant le RDV de la Biodiversité

2. Ce que vous devez faire **le jour du** rendez-vous de la biodiversité

- Organiser la salle avec le matériel nécessaire
- Briefing avec le représentant d'Idée Alsace
- Animation du RDV de la Biodiversité en collaboration avec Idée Alsace
- Photographier l'événement

3. Ce qu'il restera à faire **après** le rendez-vous de la biodiversité

- Mise en œuvre de l'engagement en collaboration avec Idée Alsace à partir du 11 avril
- Etudier, avec Idée Alsace, la possibilité d'insérer l'engagement dans le contrat de progrès de l'entreprise

Contacts :

Idée Alsace – Pierre HANAUER – 03.88.19.55.99

Email de contact pour l'événement : ecotopia.alsace@gmail.com

